



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Administration des Postes et Télécommunications françaises met en vente à partir du 7 décembre 1963, à BORDEAUX, et du 9 décembre dans les autres bureaux, deux timbres-poste grevés d'une surtaxe au profit de la Croix-Rouge française.

### CARACTÉRISTIQUES DE CES TIMBRES



« L'Enfant à la Grappe »  
(Musée des Beaux Arts d'Angers)

Valeur : 0,20 F + 0,10 F

Couleurs { bistre noir  
rouge



« Le Fifre »  
(Musée du Louvre)

Valeur : 0,25 F + 0,10 F

Couleurs { vert foncé  
rouge

Ces figurines, de format vertical 22 x 36, ont été dessinées et gravées en taille-douce par PIEL  
(50 timbres à la feuille, dentelé 13)

Si, traditionnellement à chaque fin d'année, l'Administration des Postes et Télécommunications procède à l'émission de deux timbres avec surtaxe au profit de la Croix-Rouge française, il importe de souligner qu'il s'agit aussi en 1963 de commémorer le centenaire de la fondation de la Croix-Rouge française comme de la Croix-Rouge internationale. N'a-t-on pas gravé sur chacune des deux vignettes le symbole du centenaire, la flamme stylisée d'une lampe antique et la Croix-Rouge évocatrice de dévouement, de fraternité et d'abnégation?

Des journées nationales organisées à Paris à la fin de mai, de nombreuses cérémonies officielles, diverses manifestations à Paris comme dans la plupart des départements ont fait revivre les grandes heures de la Croix-Rouge. Des voix éloquentes et autorisées ont rappelé les conditions de sa naissance et ont magnifié l'œuvre accomplie depuis cent ans au secours de toutes les infortunes, les souffrances, les détresses, si nombreuses à notre époque de guerres mondiales ou de catastrophes... L'effort de la Croix-Rouge française qui va s'accroissant dans le domaine de la formation des infirmières, de l'éducation sanitaire, ne se limite pas à des tâches de routine; elle a pris des initiatives particulièrement intéressantes en faveur des enfants déficients, malades ou débiles. Centres de post-cure, maisons spécialisées dans les soins pour enfants infirmes moteur, hémophiles, épileptiques, externats médico-pédagogiques pour enfants arriérés, autant de réalisations qui témoignent de la volonté de cette organisation et de ses animateurs de répondre présents pour prévenir, soigner, guérir et réadapter dans des domaines où l'effort de l'État pouvait utilement être secondé.

Les sujets des deux timbres sont, eux aussi, par une heureuse coïncidence consacrés à des œuvres artistiques représentant des enfants. Parmi l'œuvre abondante de Pierre Jean David (1788-1856) dit David d'Angers (parce que né dans cette ville) — le fronton du Panthéon, nombreuses statues d'hommes illustres, médaillons où il a laissé l'image de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle — la statue de *L'Enfant à la Grappe* constitue peut-être son chef-d'œuvre. C'est son propre fils que le sculpteur a représenté, dans un geste de fraîcheur spontanée et de grâce délicate.

Manet (1832-1883) est l'un des peintres les plus représentatifs de la « modernité » du XIX<sup>e</sup> siècle : disciple de Courbet et de Goya jusque vers 1872 avant d'appartenir ensuite à l'impressionnisme, il nous laisse des portraits, œuvres denses, dans un groupement cohérent des formes et des couleurs. Ainsi *Le Fifre* campé dans une attitude à la fois martiale et juvénile.